



A Colmar, le 9/02/2017

REPRISE DU MOUVEMENT AU SPIP DE COLMAR

SPIP 68

Encore des paroles, toujours des paroles..!

L'Administration Pénitentiaire nous a clairement signifié à quel point elle se moque des Personnels d'Insertion et de Probation par l'inertie qui a été la sienne ces derniers mois. Pire, le DAP a l'outrecuidance de se persuader que les personnels des terrains sont davantage préoccupés par les chantiers fixés comme prioritaires par l'administration (cf tract du 1/02/2017 faisant suite à la rencontre DAP-OS, en amont du CT-SPIP).

Dites-donc là-haut : vous êtes sourds ou vous le faites exprès !?

Permettez-nous de vous faire part de la réalité des priorités des Personnels d'Insertion et de Probation du terrain : **nous exigeons la mise en œuvre réelle et immédiate des engagements pris par l'Administration Pénitentiaire et le Ministère de la Justice après plusieurs mois de mobilisation !**

Ce n'est pas si difficile vous verrez, c'est ce que vous nous demandez au quotidien..!

En attendant, les Personnels d'Insertion et de Probation de Colmar, à nouveau réunis en AG le 2 février 2017 ont décidé à l'unanimité des 12 présents des modalités d'action suivante :

- Boycott de la participation à tous les chantiers fixés comme prioritaires par l'administration (évaluation, radicalisation, etc.)
- Communication aux parlementaires et aux candidats à la Présidentielle du non-respect des engagements pris par l'AP et le Ministère et de la souffrance sans cesse grandissante des SPIP
- Rédaction des écrits professionnels (rapports et mails) accompagnés de la mention proposée par nos collègues de Lyon : « *Respect des engagements ! Le Garde des Sceaux et le Président de la République ont signé en juillet 2016 un relevé de conclusions pour la filière Insertion et Probation (statuts, recrutements, augmentation indemnitaire,...). Depuis, il ne se passe rien et cet accord n'est pas respecté. Les charges de travail des SPIP restent très largement supérieures aux préconisations du Conseil de l'Europe. Nous ne demandons que le respect de la parole donnée. »*
- Nous ne manquerons pas de rappeler notre mécontentement à la DAP et à la DI de Strasbourg par l'envoi de fax, tous les jeudis

D'autres modalités d'actions seront envisagées si l'administration persiste à nous traiter par le mépris, parmi lesquels le ralliement aux appels à une action d'ampleur nationale.

NOUS APPELONS L'ENSEMBLE DE LA FILIÈRE À EXIGER LE RESPECT DE LA PAROLE DONNÉE ET À REPRENDRE LE MOUVEMENT !